

Fonctionnement et difficultés de la filière des intrants et services vétérinaires dans les savanes d'Afrique centrale

Hamat Essène MAL-MAL*, Ndzingu AWA**, Angaya MAHO***, Jean ENAM**,
Mbunkah ACHUKWI**, Tany MANCHANG**, Germanus BAH**, Emmanuel NIBA**,
Arsène KOUMANDA*****

*Institut centrafricain de recherche agronomique, ICRA, BP 122, Lakouanga, Bangui,
République centrafricaine – malmalesseine@yahoo.fr

**Institut de recherche agronomique pour le développement, IRAD, BP 2067/2123, Yaoundé,
Cameroun

***Laboratoire de recherche vétérinaire et zootechnique, LRVZ, BP 433, Farcha,
N'Djaména, Tchad

****Fédération nationale des éleveurs centrafricains, FNEC

Résumé — Le dysfonctionnement dans les interventions vétérinaires a été à l'origine du désordre et du faible niveau de contrôle des maladies animales. L'objectif du travail était d'analyser et de proposer des améliorations en offre de services et intrants vétérinaires. Les entretiens auprès de 777 acteurs ont été effectués entre 2006 et 2008 au Cameroun, en Centrafrique et au Tchad dans les sites du Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC). Les questionnaires semi-fermés ont porté sur l'utilisation des produits vétérinaires chez les éleveurs, les vendeurs et les agents vétérinaires ; et sur les rapports entre différents acteurs. L'étude a montré que depuis la libéralisation de la profession vétérinaire en 1990, les prestations de services aux éleveurs sont limitées. Les maladies classiquement importantes comme la trypanosomose, la fièvre aphteuse, les charbons, la babésiose, la péripneumonie contagieuse bovine, la peste de petits ruminants, la maladie de Newcastle demeurent. L'inaccessibilité des produits vétérinaires et la détérioration des services vétérinaires ont ouvert la voie à l'automédication chez les éleveurs avec les risques de création de souches résistantes des agents pathogènes. Les organisations socio-professionnelles assurent la vente des produits, les soins sanitaires des animaux et la vaccination du petit bétail. La prise de décision des acteurs en matière de gestion des pathologies animales reste précaire. Les intrants vétérinaires représentent des enjeux monétaires additionnels pour les économies. Les services modernisés, l'installation des pharmacies villageoises et les communications permanentes entre acteurs sont les outils d'une gestion durable de la santé animale.

Abstract — *The function of and difficulties experienced by the veterinary service and supply sector in the savannahs of central Africa. The chaos and inadequate control of animal diseases is due to the dysfunction of veterinary interventions. The objective of this research was to analyse the situation and propose improvements with regard to the provision of veterinary services and supplies. Interviews with 777 stakeholders were conducted between 2006 and 2008 in Cameroon, the Central African Republic and Chad at the PRASAC field sites (Pôle régional de Recherche Appliquée au développement des Savanes d'Afrique Centrale). The half-open questionnaires focused on the use of veterinary products among farmers, vendors and veterinary personnel and the relationships between different stakeholders. The study showed that since the liberalisation of the veterinary profession in 1990, services to farmers have been limited. Traditionally important diseases, such as trypanosomiasis, foot-and-mouth disease, anthrax, babesiosis, contagious bovine pleuropneumonia, peste-des-petits-ruminants virus and Newcastle disease are still prevalent. The poor access to veterinary products and the deterioration in veterinary services have meant that farmers treat their animals themselves, with the risk of creating resistant strains of pathogens. Some socio-professional organisations provide products for sale, health treatments for animals and immunization of small animals. The stakeholders do little in the way of decision-making for the management of animal diseases. Veterinary supplies are significant for economies in monetary terms. Upgraded services, installation of village pharmacies and open communication between stakeholders are the necessary*

Introduction

Les maladies sont identifiées comme contraintes majeures de l'élevage en Afrique centrale (Awa *et al.*, 2004). La réduction de leurs risques est un impératif justifié par leur impact sur la sécurité des systèmes de production. Les intrants vétérinaires sont un des outils de contrôle de la pathologie animale. La libéralisation a été depuis 15 ans une composante forte de l'évolution des services aux éleveurs. L'exercice privé de la profession vétérinaire s'est développé y compris dans les zones pastorales où elle a pu s'appuyer sur des réseaux d'auxiliaires de santé animale. Les vaccinations sont partiellement et progressivement assurées par des privés au Tchad. Les services techniques d'Etat se consacrent essentiellement à la conception, à la coordination et aux contrôles des campagnes de vaccination. Toutefois, selon les pays, ces évolutions sont plus ou moins avancées et opérationnelles. Au Cameroun et au Tchad, les vétérinaires privés ont eu le mandat de partager cette responsabilité avec les services de l'Etat (Awa *et al.*, 2004). En Centrafrique, la privatisation embryonnaire concerne exclusivement la pharmacie vétérinaire. Cette étude a pour but d'évaluer la situation des acteurs : éleveurs, grossistes, agents de l'Etat, quelques vétérinaires privés peu nombreux dans la zone et vendeurs itinérants; d'identifier les contraintes et de proposer les améliorations.

Méthodes

Zones d'étude

L'étude a été réalisée dans les sites du PRASAC (figure 1). Ces sites se situent dans les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun ; à Bangui, Boali-centre, Boali-Poste, et Didango-Mandjo, Bossembélé, Yérémo et Ngoumbélé en Centrafrique, à Nguetté et Léo-Baktana situés dans le département de la Kabia et Gang situé dans la Tandjilé Ouest au Tchad.

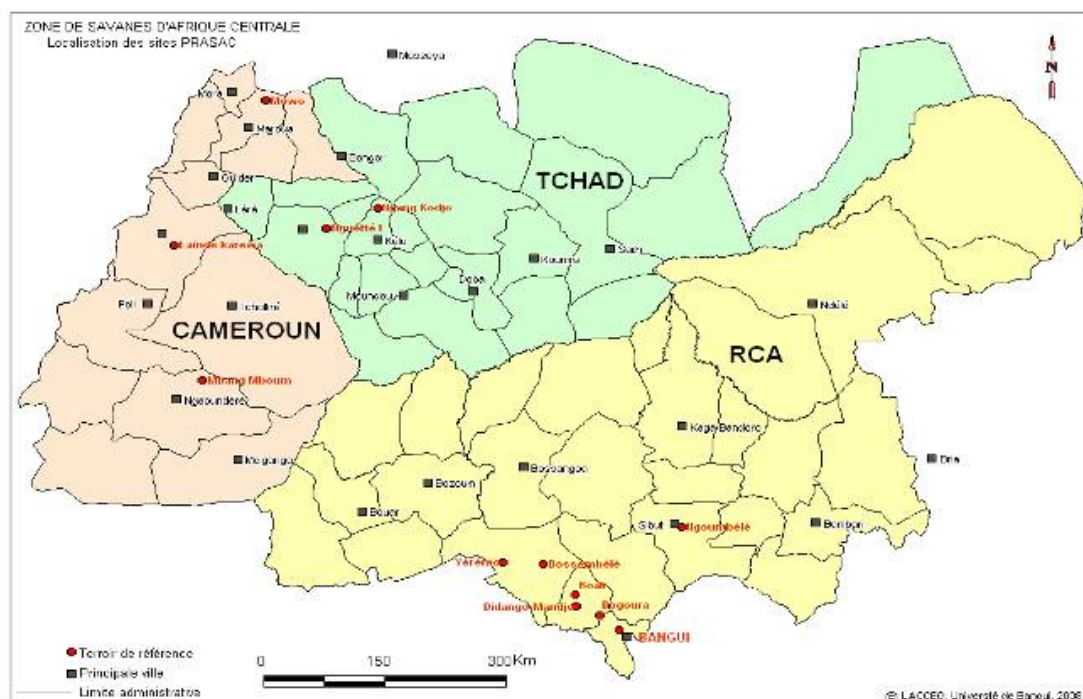


Figure 1. Carte de localisation des sites Prasad.

Enquêtes

Au total, 777 entretiens ont été effectués auprès des acteurs dans les 3 pays entre 2006 et 2008. Leur

répartition dans les classes d'acteurs et par pays est rapportée dans le tableau I.

Tableau I. Types d'acteurs enquêtés entre 2006 et 2008 sur les différents aspects des intrants et services vétérinaires.

	Cameroun	Centrafrique	Tchad	Total
Éleveurs	241	212	65	518
Vendeurs itinérants	50	34	24	108
Techniciens et auxiliaires d'élevage	32	24	65	121
Pharmacies grossistes et des groupements	3	14	11	28
Vétérinaires privés	2	0	0	2
Total	328	284	165	777

Auprès des éleveurs, les questionnaires semi-fermés harmonisés au niveau régional portaient sur leur appréciation de l'état sanitaire des animaux, les solutions endogènes pour le traitement des maladies, leur niveau de dépendance des services vétérinaires, leurs opinions sur l'efficacité de ces services et les suggestions pour l'amélioration. Le type de formation chez les éleveurs a aussi fait l'objet de questions et leur niveau de formation est rapporté dans les résultats ainsi que les activités des éleveurs.

Chez les fournisseurs, les informations englobaient les niveaux de formation, le type de services rendus et de produits vendus ; les sources d'approvisionnement, les charges et les ventes des intrants vétérinaires et leur connaissance de la gestion des maladies (diagnostic et thérapie). Les contraintes ont été également identifiées pour chaque catégorie d'acteurs ainsi que les mécanismes d'approvisionnement en intrants et en services vétérinaires.

Analyse des données

Les données ont été analysées statistiquement en utilisant les modules d'analyse multivariée du logiciel XLSTAT. Les relations préliminaires entre les variables qualitatives (activité principale l'éleveur et la principale espèce animale élevée) ont été obtenues par l'analyse des correspondances multiples. La typologie des acteurs a été faite par la classification ascendante hiérarchique. Une analyse du système de distribution des médicaments vétérinaires a été réalisée.

Résultats

Importance de l'élevage

Les effectifs nationaux d'animaux en 2003 constituent un cheptel important (tableau II). Les données pour la zone PRASAC ne sont pas disponibles pour tous les pays.

Tableau II. Effectifs nationaux d'animaux.

Pays	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
Cameroun	5 900 000	3 800 000	4 400 000	1 350 000	47 700 000
Centrafrique	3 100 000	220 000	2 600 000	680 000	4 200 000
Tchad	5 900 000	2 431 000	5 500 000	67 731	24 000 000
Total	14 900 000	6 451 000	12 500 000	2 097 731	75 900 000

Dans cette zone d'étude, on se réfère classiquement aux systèmes pastoraux et agropastoraux et l'élevage traditionnel pour le petit bétail.

Éleveurs

Caractéristiques sociales moyennes du groupe d'éleveurs

Les éleveurs (50 %) ont le niveau d'instruction primaire, 32 % sont analphabètes et 18 % de niveau secondaire. Leur activité principale est l'élevage avec une expérience variant entre 3 et 20 ans, suivie de l'agriculture.

On se réfère classiquement dans cette zone aux grands types d'éleveurs suivants : les pasteurs, les agroéleveurs et les éleveurs sédentaires. En Centrafrique, les agroéleveurs font parfois de l'arboriculture fruitière et de la pisciculture.

Une analyse de correspondance de l'activité principale de l'éleveur et de la principale espèce animale élevée a montré que les pasteurs traditionnels élèvent généralement les bovins tandis que les agroéleveurs et ceux ayant comme activité principale le commerce n'ont pas d'affiliation particulière ni avec les bovins ni avec les petits ruminants (figure 2).

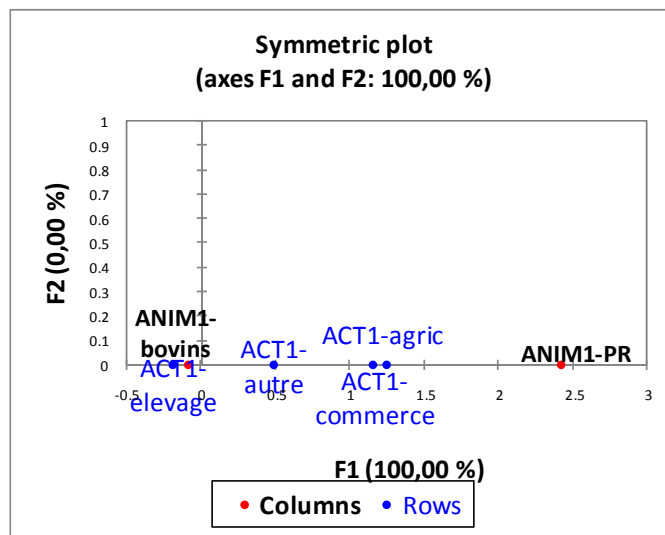


Figure 2. Relation entre activité principale de l'éleveur et l'espèce animale élevée au Cameroun.

Dominantes pathologiques

Au Cameroun, trois classes d'éleveurs de bovins ont été identifiées sur un effectif de 241 producteurs (figure 3) :

- la trypanosomose est la première maladie pour la classe 1 ;
- la classe 2 représente 40 % et a identifié la fièvre aphteuse comme le principal problème ; les enquêtés ont peu ou pas accès aux cabinets vétérinaires qui sont éloignés ;
- la principale maladie observée dans la 3e classe (22 %) est identique à la classe 1 ; de même, ils n'ont pas de contacts avec les vétérinaires privés ;
- plus de 80 % de répondants n'ont aucune solution endogène pour les principales maladies du bétail. Leur connaissance locale sur la gestion des maladies est très limitée.

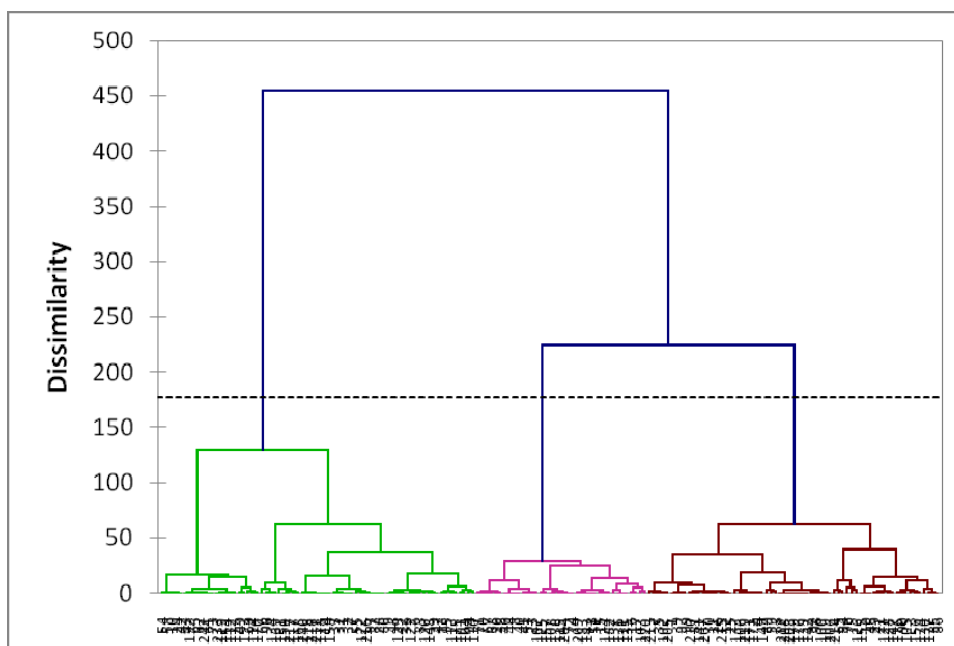


Figure 3. Différentes classes d'éleveurs à base des paramètres de gestion de la santé animale au Cameroun.

En Centrafrique et au Tchad, les mêmes maladies qui menacent le cheptel sont citées par les éleveurs et les agents vétérinaires :

- chez les bovins la péripneumonie contagieuse bovine (PCB) est en réémergence ;
- pour les petits ruminants, la peste occasionne une mortalité de 15 à 50 % ; les parasitoses représentent 40 % des pathologies citées, la gale et les infections 20 % ;
- chez les porcins, la peste porcine africaine et le rouget constituent la menace la plus importante, suivie par les parasitoses (70 %), les mammites et les pneumonies ;
- quant aux volailles, la maladie de Newcastle peut décimer jusqu'à 100 % des poulets de tout âge, la coccidiose, la variole aviaire et autres infections opportunes sévissent également dans les élevages.

Pratiques de lutte endogène

La majorité des éleveurs de bovins et les pasteurs traitent eux-mêmes les animaux. Les éleveurs ont développé au fil des ans des techniques de contrôle de certaines maladies. Ils ont identifié des remèdes pouvant atténuer ou guérir certaines maladies à moindre coût, évalués généralement au temps mis pour retrouver dans la nature le produit sollicité. Ils pensent selon les résultats présentés dans le tableau II, que certains sont très efficaces. La recherche devrait pouvoir étudier la question et valider ou non ces affirmations.

Tableau III. Inventaire des remèdes locaux contre les maladies des animaux.

Nom local	Nom scientifique (Plante)	Maladie traitée	Efficacité
Acacia (fruits)	<i>Acacia albida</i>	Fièvre aphteuse	Très efficace
Urine de l'animal		Fièvre aphteuse	Efficace
Caïcedra (plante)	<i>Khaya senegalensis</i>	Fièvre aphteuse, douve, trypanosomose	Peu efficace
Karité (plante)	<i>Vitellaria paradoxa</i>	Trypanosomose, douve	Efficace
Manioc (feuilles)	<i>Manihot esculenta</i>	Fièvre aphteuse	Très efficace
Oeufs de poule		Fièvre aphteuse	Très efficace
Fèces de l'âne		Fièvre aphteuse	Efficace
Ficus (latex)	<i>Ficus spp.</i>	Problèmes respiratoires	Peu efficace
Thé vert		Dermatophilose	Efficace
Miel		Fièvre aphteuse, charbons	Peu efficace
Sel		Fièvre aphteuse	Très efficace

Organisations socio-professionnelles

Les organisations socio-professionnelles sont fortement présentes en Centrafrique où les éleveurs de bovins ont formé des groupements d'intérêt pastoraux (GIP). Certains éleveurs de GIP ont été formés aux connaissances des principales maladies, à leurs traitements et aux posologies des médicaments.

Au Cameroun, ces organisations, plus récentes, restent encore embryonnaires. Trois groupes d'initiatives communes (GIC) ont été identifiés. Ces groupements assurent la vente des produits, les soins des animaux et la vaccination du petit bétail. Les ressources financières proviennent uniquement des contributions des membres.

En dehors de leurs efforts, les éleveurs restent fortement dépendants des médicaments commercialisables. Les intrants et services sont proposés par les services d'Etat, les auxiliaires d'élevage et les vendeurs privés.

Acteurs de l'approvisionnement en médicaments vétérinaires et vaccins

Services d'Etat officiels

Les services publics assurent le contrôle des maladies animales et la sécurité des aliments. En Centrafrique, le désengagement de l'Etat reste encore timide. La mission d'exécution des projets de santé animale est confiée à la direction de la santé animale de l'agence nationale du développement de l'élevage (ANDE) qui procède à l'enregistrement des spécialités vétérinaires. L'ANDE s'appuie sur les directions régionales, les secteurs et les postes vétérinaires. Les chefs des postes vétérinaires sont secondés par les aides infirmiers vétérinaires (AIV). Les prestations de services aux éleveurs sont limitées.

Les auxiliaires d'élevage

En Centrafrique, les auxiliaires d'élevage sont de deux types : 1) les AIV effectuent le contrôle sanitaire au niveau des barrières routières ; 2) les auxiliaires, appelés « goumiers », sont formés par l'ANDE dans le cadre du réseau d'épidémiologie des maladies contrôlées par le PACE. Ces deux catégories d'auxiliaires ne disposent pas d'un statut légal.

Au Tchad, en plus du rôle d'appui, de conseil et de gestion des stocks des médicaments auprès des groupements, ces auxiliaires se substituent aux techniciens d'élevage par la vente illicite des médicaments.

Les acteurs privés

- Les pharmacies vétérinaires et la distribution des intrants vétérinaires

En Centrafrique, huit pharmacies grossistes et ONG assurent l'importation et la distribution des produits vétérinaires. Leurs commandes parviennent souvent un mois après l'achat en raison du retard dans la vérification des marchandises et dans la délivrance de l'attestation pour les dédouanements des produits à Bangui. La pharmacie centrale de la FNEC, mise en place en 1992 à Bangui, a connu une réduction de ses activités liée aux pillages lors des troubles politico-militaires. Les GIP affiliés à la FNEC achètent désormais les produits chez les grossistes de Bangui. Les éleveurs s'approvisionnent auprès des grossistes, des GIP et des vendeurs itinérants (figure 4).

Au Cameroun, les grossistes sont des fournisseurs de services de santé animale. Ils vendent au détail aux groupements, aux pasteurs, agroéleveurs et vendeurs itinérants. Ce qui constitue une concurrence déloyale vis-à-vis des vendeurs détaillants.

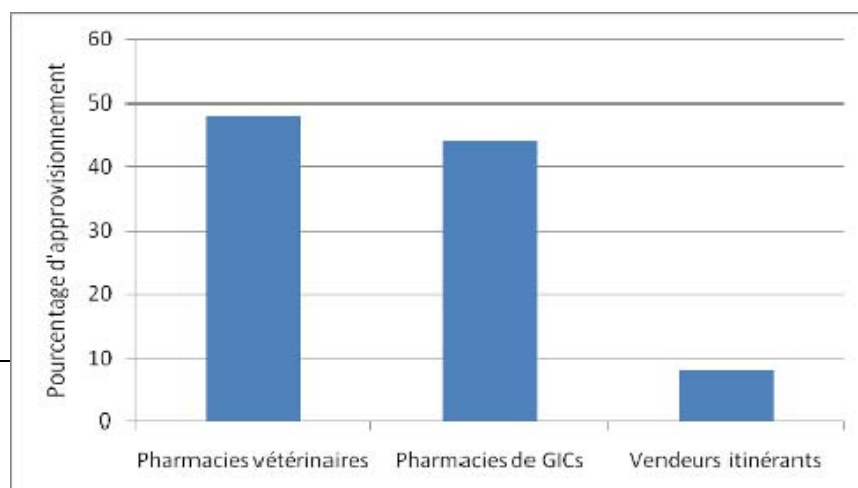


Figure 4. Approvisionnement des éleveurs en médicaments vétérinaires en Centrafrique.

- Les vétérinaires privés

Les données générales qui n'ont pas été analysées du fait de la taille de l'échantillon. Deux seulement ont été enquêtés au Cameroun, ils ont 4 et 14 années d'existence et ont démarré leurs activités respectivement sur un fonds propre et un crédit. Leur clientèle est composée de pasteurs, d'agro-éleveurs et de quelques GIC. Ils assurent le traitement des animaux, le conseil aux éleveurs, la vente des produits et la vaccination des animaux de compagnie et du petit bétail non couverte par des campagnes systématiques de vaccination de l'Etat.

En Centrafrique, l'ensemble des 25 docteurs vétérinaires en activité exercent pour le compte du secteur public. Le décret portant création de l'ordre des vétérinaires signé depuis 1993 n'est pas encore appliqué empêchant ainsi la privatisation de la profession vétérinaire.

Au Tchad, sur les 30 vétérinaires privés installés dans les années 1990, seuls deux sont en fonction dans la zone d'étude. Certains ont choisi d'intégrer la fonction publique.

- Les vendeurs itinérants

En Centrafrique, ils importent depuis le Cameroun ou l'Europe sur le marché parallèle. Certains agents d'élevage sont aussi des vendeurs itinérants.

Au Cameroun, les produits proviennent généralement des cliniques et pharmacies vétérinaires locales et frauduleusement du Nigeria.

Au Tchad, 24 % des vendeurs ont comme activité principale la vente des médicaments sur les marchés (72 %) et dans les boutiques (28 %).

Certains vendeurs (40 %) ont reçu la formation d'infirmier vétérinaire. Plus de la moitié n'a aucune formation en élevage. La majorité (70 %) a une bonne notion de posologie. Ces vendeurs contrôlent une clientèle non négligeable des produits vétérinaires et entretiennent ainsi une concurrence déloyale avec le reste des fournisseurs. Les normes d'usage et d'étiquetage ne sont pas respectées.

Filière des intrants vétérinaires

Diversité et importance des intrants vétérinaires

Les trypanocides sollicités souvent par les éleveurs de bovins et les antibiotiques qui font l'objet d'une demande importante des agroéleveurs sont les produits les plus vendus.

En Centrafrique, le chiffre d'affaires global des (2) grossistes en baisse de 25 % est évalué à 1 525 000 € en 2007. Ce chiffre montre l'importance relative du marché des produits vétérinaires malgré le départ massif des éleveurs de bovins vers le Cameroun et la République démocratique du Congo (RDC) pour cause d'insécurité. Le montant au démarrage pour chaque pharmacie de GIP varie entre 1 200 et 1 500 €. Ces pharmacies ont fait en moyenne une marge brute de 450 € pour l'année 2006.

Au Cameroun, une pharmacie ayant acheté des produits évalués à plus de 40 000 € en 2006 a réalisé une marge bénéficiaire de 1 000 €. La marge bénéficiaire mensuelle des vendeurs itinérants varie entre 15 et 25 €. Elle peut tripler lors de la transhumance chez ces itinérants en Centrafrique.

En Centrafrique, les techniciens d'élevage ne disposent pas de moyens de travail. Le corollaire est le manque de suivi technico-sanitaire du bétail, d'encadrement et de conseil auprès des éleveurs. Le système de crédit bancaire est inexistant.

Au Cameroun, les GIC n'arrivent pas à convaincre leur clientèle de la bonne qualité de leurs produits qui sont chers. Les vendeurs itinérants livrent des produits de mauvaise qualité à faibles prix plus attrayants pour les éleveurs non informés. Les vétérinaires privés manquent de mandat et de véhicules propres leur permettant de bien mener les campagnes de vaccination. Les lois régissant les pratiques vétérinaires ne sont pas respectées. Le capital d'investissement pour le fonctionnement approprié des cliniques fait défaut.

Qualité des médicaments vétérinaires

Le contrôle de qualité des intrants vétérinaires n'existe quasiment pas. La majorité des éleveurs ont réprouvé la qualité des produits vétérinaires vendus et des services rendus par les vendeurs itinérants. Au Cameroun, 40 % des répondants, ayant accès aux cliniques vétérinaires, ont un avis positif sur les prestations offertes par les cliniques vétérinaires même si l'accès à leur service est encore faible.

Discussion

Du rôle des acteurs dans la gestion de la santé animale

Les marges issues de la vente des intrants représentent une source de revenus potentiels pour les acteurs. Le marché parallèle des médicaments contrefaits, leur vente frauduleuse, la concurrence déloyale constituent un danger potentiel pour l'animal et l'homme (Sud quotidien, 2008).

Les éleveurs et leurs organisations

Les éleveurs enquêtés ont accès à une ou plusieurs catégories de services des fournisseurs. Très peu d'entre eux ont des solutions locales pour la gestion de la santé animale même si cette pratique est reconnue chez les pasteurs traditionnels. Ils ont conscience de l'importance de la prévention et du traitement médicamenteux. L'inaccessibilité aux produits vétérinaires et la détérioration des services vétérinaires ont ouvert la voie à l'automédication chez les éleveurs, ce qui pourrait entraîner la chimiorésistance. L'expérience en Centrafrique montre que les organisations d'éleveurs peuvent jouer un rôle spécifique de relais à la base des services techniques d'Etat et privés (Sidibé, 2005).

Les services de l'Etat

Les services de l'Etat sont limités malgré l'introduction d'auxiliaires lors de campagnes de vaccination. La difficulté réside dans la faible capacité des ressources humaines, dans le diagnostic réel des maladies animales, de l'épidémiologie participative (Jost *et al.*, 2007) et du manque de ressources matérielles. Ces services en charge du contrôle de qualité éprouvent des difficultés à assumer cette tâche.

La politique de crédit est presque inexistante pour pallier les incertitudes des prix des produits sur le marché international et le faible pouvoir d'achat des éleveurs. En dépit des efforts de la Sodécoton du Cameroun, principalement dans la vaccination du bétail, beaucoup reste à faire. La libéralisation vue sous cet aspect annonce la fragilité des mécanismes d'approvisionnement au sein de la filière des intrants vétérinaires dans ces pays.

Les auxiliaires

L'auxiliaire est considéré par tous comme un acteur important du dispositif de santé animale (Diop *et al.*, 2004) et (Thonnat *et al.*, 2003). Un recyclage permanent s'impose pour mieux élargir le champ de leurs compétences. Le circuit des auxiliaires doit être cohérent avec la politique de privatisation de la santé animale. Il s'agit aussi de déterminer la procédure de reconnaissance officielle du rôle des auxiliaires et de leur « homologation » (Sidibé, 2005). L'auxiliaire formé par l'Etat peut être utilisé par les groupements et les vétérinaires privés.

Les vétérinaires privés

Les vétérinaires privés ne parviennent pas à satisfaire les besoins des éleveurs. L'octroi de mandat sanitaire pour les vaccinations n'est pas systématique. Ils ne doivent pas être oubliés car les résultats obtenus au Tchad ont montré combien les mandataires privés peuvent être efficaces dans l'exécution des campagnes de vaccination, dans des conditions économiques intéressantes pour l'Etat (Sidibé, 2005). Ils méritent donc un soutien légal et financier et un renforcement des capacités.

Les vendeurs itinérants

Les vendeurs itinérants compensent la carence sur le terrain des services vétérinaires. Leur nombre a tendance à s'accroître, mais la qualité des services et des produits est remise en cause en raison d'un manque de formation et de contrôle. Ils peuvent être intégrés dans le circuit de distribution des services privés du fait de la maîtrise des circuits et de la relation de proximité auprès des éleveurs. L'essentiel pour eux est la formation aux bonnes pratiques d'utilisation des médicaments vétérinaires, aux soins

primaires et leur insertion dans les pharmacies vétérinaires communautaires sous la supervision des vétérinaires.

Les pharmacies grossistes

La réduction de leur chiffre d'affaires met en péril leur existence. Pour favoriser leur réémergence, des actions doivent être orientées afin d'éviter le dépôt de bilan et la faillite.

Des relations entre acteurs : Etat – privés, auxiliaires, projets de développement

L'Etat et les privés manquent de cadre juridique régissant le métier de vétérinaires privé. L'exercice à titre privé par le mandat sanitaire reste précaire. L'accompagnement des privés piétine et ils ne peuvent pas conjuguer leurs efforts sur le terrain avec les auxiliaires. Les projets de développement ont connu des réussites, mais l'appropriation des acquis n'est pas systématiquement assurée. Le relais par l'Etat constitue un handicap pour le secteur. Les actions isolées ne permettent pas de gérer durablement la santé animale.

En Centrafrique et au Cameroun, le circuit de distribution des produits vétérinaires fait intervenir de multiples acteurs (figure 5). Ces interventions dispersées montrent bien une incohérence dans l'offre en services vétérinaires. Le système de distribution des médicaments doit être amélioré (Van Gool, 2008).

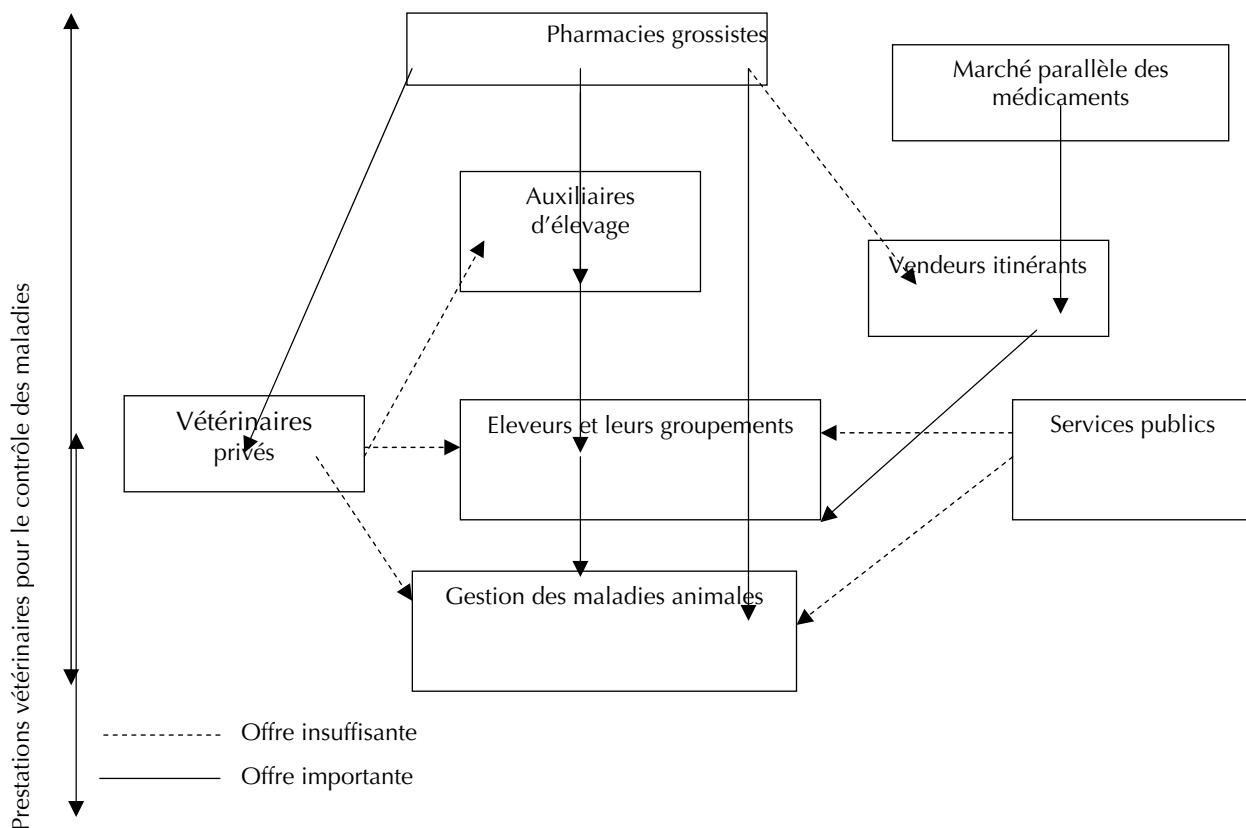


Figure 5. Schéma de la filière intrants et services vétérinaires en RCA.

Vers une amélioration durable de la filière intrants et services vétérinaires

Au niveau régional

L'harmonisation des textes juridiques et réglementaires sur le contrôle des médicaments vétérinaires doit faire l'objet d'une réflexion des gouvernements de ces pays et constituer un support pour les besoins en

service de santé animale. La mise en place d'un laboratoire d'analyse des médicaments et de structures de communication entre les acteurs de la région (EISMV, 2005) sont nécessaires pour assurer le contrôle de qualité des produits comme en Afrique de l'Ouest (Oie, 2008).

Au niveau national

Les gouvernements doivent renforcer les capacités des services vétérinaires décentralisés pour offrir des prestations de service de qualité aux éleveurs. Une communication et un dialogue permanent entre les services publics et privés, les organisations socio-professionnelles et non gouvernementales sont indispensables pour résoudre les problèmes de santé animale. L'initiative de réflexion sur un nouveau mode d'organisation et de fonctionnement est capitale pour assurer la protection de la santé publique et répondre aux attentes des consommateurs (Coulibaly, 2004) comme la surveillance épidémiologique des maladies et des résidus.

Au niveau des éleveurs et des groupements

L'installation de pharmacies vétérinaires villageoises, la formation, la sensibilisation, l'appui-conseil, l'octroi de crédits aux groupements et la mise en place d'une union régionale des éleveurs sont des actions à mener pour améliorer l'offre en intrants et les services vétérinaires.

Conclusion

Les contraintes qui pèsent sur la filière intrants et les services vétérinaires sont multiples et variées. Il est utile au niveau régional d'harmoniser la réglementation en matière de médicaments vétérinaires. La gestion des pathologies pour un bon système de défense sanitaire doit s'appuyer sur la surveillance, la recherche en santé animale et la mise au point de petits programmes communautaires de santé animale. L'utilisation à bon escient des médicaments est importante pour garantir la sécurité des aliments et préserver la santé des consommateurs. Une démarche participative associant tous les acteurs dans la conception des politiques en matière de santé animale permettrait de réduire l'impact négatif des maladies animales. La formation des agents des groupements et des éleveurs peut être envisagée pour améliorer leurs capacités de diagnostic et de soins.

Références bibliographiques

AWA D.N., NJOYA A., MOPATE Y.L., NDOMADJI J.A., ONANA J., AWA A.A., NGO TAMA A.C., DJOUMESSI M., LOKO B., BECHIR A.B., DELAFOSSE A., MAHO A., 2004. Contraintes, opportunités et évolution des systèmes d'élevage en zone semi-aride des savanes d'Afrique centrale. Cahiers Agricultures, 13 : 331-340.

COULIBALY H., 2004. Organisation des services vétérinaires dans les pays en développement d'Afrique de l'Ouest. Rev. Sci.Tech. Off. Int. Epiz., 23 (1) : 361-373.

DELOMENIE P., GUIBE J., LACAZE D., MANFREDI A., 2002. Rapport sur la distribution au détail des médicaments vétérinaires.

DIOP B.A., BESSIN R., 2004. Liens entre agents non professionnels et Services.

VETERINAIRES OFFICIELS en Afrique au Sud du Sahara. Rev. sci. tech. Off. Int. Epiz., 23 (1) : 147-150.

EISMV, 2005. Rapport de l'atelier sur le contrôle de qualité des médicaments vétérinaires en Afrique subsaharienne. Bamako, Mali, 23 p..

FAO, 2005. Compte-rendu de réunion de coordination des urgences agricoles. 7 p.

HUGH-JONES, H., 2006. Catastrophes biologiques d'origine animale. Le rôle et la préparation des Services vétérinaires et de santé publique. Revue scientifique et technique, 25 (1) : 464 p.

JOST C.C., MARINER J.C., ROEDER P.L., SAWITRI E., MAC GREGOR-SKINNER G.J., 2007. L'épidémiologie participative appliquée à la surveillance et à la recherche sur les maladies. Rev. sci.

tech. Off. int. Epiz., 26 (3) : 537-549.

LHOSTE P., DOLLE V., ROUSSEAU J., SOLTNER D., 1993. Zootechnie des régions chaudes : les systèmes d'élevage. Paris, France, ministère de la Coopération, Cirad, Manuels et précis d'élevage, 288 p.

OIE, 2008. Conférence de l'OIE sur les médicaments vétérinaires en Afrique. « Harmonisation et amélioration de l'enregistrement, de la distribution et du contrôle qualité ». Dakar (Sénégal), 25-27 mars 2008. Recommandations, 3 p.

SAMBA SIDIBE A., 2005. Les services aux éleveurs : expériences et activités de l'OIE en Afrique. 3 p. sambasidibe.oie@pacereg.org

SUD QUOTIDIEN ONLINE. Vente frauduleuse des médicaments vétérinaires : un danger potentiel pour l'animal et l'homme, juillet 2008.

THONNAT J., BLANC P., LE MASSON A., CORI G., RENARD J.F., 2003. Rôle, place et statuts de l'auxiliaire communautaire dans le réseau national de santé animale : constats et problématiques. Atelier sur les auxiliaires, Pace, 5 p.

Van GOOL F. 2008. Comment encourager l'industrie à commercialiser les médicaments vétérinaires en Afrique. Conférence de l'OIE sur mes médicaments vétérinaires à Dakar, 9 p.